



**SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES**

DEMANDES DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, de ce qui suit :

- Une demande de certificat d'autorisation visant la démolition de l'immeuble situé au 4947, rue Clément-Lockquell a été déposée le 11 août 2017;
- Une demande de certificat d'autorisation visant la démolition de l'immeuble situé au 164, chemin du Lac a été déposée le 16 août 2017;

Toute personne voulant s'opposer à la délivrance des certificats d'autorisation de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, au Service du greffe, dont les bureaux sont situés à l'hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ce 30 août 2017

Le greffier,
Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca